

La prospérité de l'après-guerre s'est basée sur des fondements de deux sortes: les politiques généreuses et pleines d'imagination mises en pratique par les États-Unis pour le relèvement mondial, et la conclusion d'accords commerciaux stables, libéraux et multilatéraux par l'intermédiaire d'instruments comme le GATT et l'OCDE. Si les pays industrialisés veulent conserver leur prospérité et leur sécurité et si l'on veut que les pays en voie de développement aient la possibilité de connaître cette prospérité, il faudra que soit mise au point une formule appropriée d'aide au développement appuyée par des accords de coopération permanents entre les nations commercantes.

Dans la mesure où l'initiative du président Nixon nous oblige à mettre cartes sur table et à repenser certains des problèmes fondamentaux qui se posent au monde sur le plan monétaire et commercial, il faut louer cette initiative. Je suis certain de ne pas me méprendre sur les intentions de l'Administration américaine en disant que je ne considère pas les décisions globales du président Nixon comme une nouvelle politique américaine, mais plutôt comme un choc délibéré destiné à créer une atmosphère dans laquelle quelques-uns des problèmes les plus tenaces des systèmes monétaires et commerciaux pourront être résolus par la collectivité mondiale travaillant en collaboration. A ce titre, les mesures en question ont été efficaces. Au Canada, tout le monde partage le désir des États-Unis de voir se réaliser le réaligement réaliste des monnaies. Nous partageons aussi leur désir de voir supprimées les restrictions commerciales arbitraires qu'imposent le Japon et l'Europe à nos produits, car nous aussi, nous en subissons les conséquences fâcheuses. L'expérience passée montre cependant que des mesures unilatérales du genre de celles qu'ont prises les États-Unis conduisent, si l'on s'y maintient, à une confrontation des politiques qui n'atteint que rarement le but visé et peut susciter des représailles. Par le truchement du GATT, la communauté commerçante du monde entier a jugé la surtaxe temporaire comme une mesure inopportune et en a demandé la suppression. Je demande donc que les surtaxes, qui sont contraires aux principes reconnus d'une juste activité commerciale, soient retirées sans délai. Je prie aussi instamment les États-Unis de ne pas donner suite à leur projet de création de la DISC et de modifier le projet d'exemptions fiscales pour l'expansion des emplois de façon à faire cesser la discrimination contre les importations.

Il y a quelques années, le Gouvernement canadien a commencé à s'inquiéter sérieusement de la possibilité d'un retour au protectionnisme, surtout de la part des États-Unis et du Marché commun européen. Depuis, avec mes collègues Edgar Benson, ministre des Finances, et Jean-Luc Pepin, ministre de l'Industrie et du Commerce, je me suis tenu en contact constant avec le Gouvernement des États-Unis, avec les Gouvernements des pays de l'Europe occidentale et avec la Commission économique européenne, pour les mettre en garde contre ce danger très réel. Nous discutons de cela encore, il y a à peine une semaine, avec M. Malfatti, président de la Commission économique européenne, de passage à Ottawa. Et je reconnais que le Canada a tout lieu de manifester une telle inquiétude; dans un combat de géants, c'est souvent le spectateur innocent qui reçoit les coups les plus durs. Nos entretiens nous ont convaincus que personne ne veut qu'une telle situation se produise. Je ne crois pas que personne ait réellement souhaité la Grande crise ou les guerres mondiales. Mais cela ne les a pas empêchées de se produire.